

## **Flexion et ordre des signes en Langue des Signes Française**

Émilie Voisin

Telanco & INRIA-Futurs – Université Michel de Montaigne Bordeaux 3  
UFR des Lettres, domaine universitaire, 33607 Pessac cedex

emilie.voisin@etu.u-bordeaux3.fr

### **Résumé**

Dans cette communication, nous présenterons le fonctionnement de l'ordre des signes de la phrase simple en Langue des Signes Française. Nous montrerons différents critères qui viennent influencer l'ordre des signes mais nous nous attacherons plus particulièrement à décrire l'influence de la flexion verbale.

### **Abstract**

This presentation describes a research program aimed at an observation of sign order in French Sign Language. We sketch different types of criteria which influence this order, particularly verbal inflection.

### **Mots clés**

Langue des Signes Française ; syntaxe ; ordre des signes ; flexion verbale.

### **Keywords**

French Sign Language ; syntax ; sign order ; verbal inflection.

## Introduction

Dans cette étude, nous nous intéressons aux questions de flexion et d'ordre des signes de la phrase simple en Langue des Signes Française (LSF). La perspective dans laquelle nous nous plaçons est purement syntaxique à la différence de nombre de communications sur la LSF qui ont plutôt une visée sémiotique (Cuxac, 2000). Cette étude a un double objectif : tout d'abord, il s'agit de sortir de l'idée fautive selon laquelle les Langues des Signes (LS) en général et la Langue des Signes Française (LSF) en particulier seraient totalement agrammaticales. Ensuite, il s'agit pour nous de différencier très clairement dans le cadre de l'étude qui nous intéresse la LSF de la langue française et du français signé.

La tentation est grande, au regard du fonctionnement de la LSF, de déclarer qu'aucun ordre ne régit la syntaxe de la proposition. Or, comme nous le montre la classification opérée par Comrie (1981), les langues du monde peuvent se répartir en trois groupes : les langues à ordre rigide ; les langues à ordre variable ; enfin les langues qui mélangent les deux critères précédents. Citons comme exemple le russe qui présente généralement un ordre variable mais qui préfère tout de même la structure SVO (elle est beaucoup plus fréquente après étude sur corpus).

Nous allons essayer de montrer que la LSF entre dans la troisième catégorie en vertu des nombreuses flexions morphologiques. En effet, l'étude des Langues Orales (LO) telles que le basque, l'allemand nous montre que plus les flexions morphologiques sont nombreuses et plus l'ordre des mots tend à être variable, (Greenberg, 1963), (Comrie 1995).

Par flexions morphologiques, nous entendons (et nous allons le voir dans le développement de notre étude) la flexion du verbe influencée par l'actant 1 ou par l'actant 2.

### 1. Fonctions et catégories

Comme nous le précisons en introduction, nous présumons avant toute étude que la LSF partage un certain nombre de traits communs avec les autres langues du monde. D'après Comrie, (1995) la phrase de base correspond à un prédicat, soit un verbe, soit une copule, pouvant avoir un ou plusieurs arguments. Si l'un de ses arguments est à la fois le topique de la phrase et l'agent du prédicat, nous pouvons alors en déduire que cet argument correspond au sujet. L'objet sera représenté par le second actant (si le prédicat a au moins deux actants).

Quant à la notion de catégorie, nous admettons, d'après les travaux de Neidle et al., 2000 qu'il existe bien les deux catégories suivantes en LS : verbale et nominale. La catégorie verbale porte la temporalité et exprime un processus ; la catégorie nominale représente plutôt la substance, le concept.

Le phénomène d'accord est présent et c'est ce que nous allons examiner dans ce qui suit : la flexion verbale, orchestrée soit par l'actant 1 (sujet) soit par le second actant (l'objet).

Par souci de rigueur terminologique, nous emploierons tout au long de notre étude, les notions d'actant (1 ou 2 selon qu'il s'agit du sujet ou de l'objet). De même, nous parlerons de prédicat et non de verbe.

## **2. Qu'appelle-t-on flexion en Langue des Signes Française ?**

En LSF, nous avons choisi d'appeler flexion la variation observée de certains morphèmes (ici nous nous intéressons aux morphèmes verbaux) dans un contexte donné.

Ce phénomène se manifeste principalement lorsque l'on a affaire à des transferts de type personnel. Cuxac (1993) le décrit ainsi : le signeur fait « comme si » le personnage faisait et disait « ça ». Ce transfert se matérialise par un signe indiquant une « prise de rôle ».

Donnons un exemple de variation d'un morphème verbal observé dans le cadre de l'expression spontanée d'un locuteur sourd natif : [MANGER]. Nous observons que ce prédicat revêt une forme différente si l'actant 1 (sujet) présente la caractéristique + humain ou – humain. De même et c'est la particularité du prédicat [MANGER], il varie aussi selon l'actant 2, c'est-à-dire ce qui est mangé. Remarquons à ce propos que nous avons ici deux paramètres qui entrent en compétition : qui de l'action ou de la directionnalité prendra le pas sur l'autre pour influencer la forme du morphème verbal considéré ?

Les lexèmes soumis à cette variation de manière fréquente sont ce que nous appelons dans notre étude verbes d'action (autres exemples : [BOIRE] ; [MARCHER] ; [ÉCRIRE] etc).

## **3. Protocole expérimental**

De nombreux biais peuvent venir entacher nos expériences menées sur la LSF. Nous avons élaboré le protocole expérimental en tentant de les éviter.

Une vingtaine de séquences illustrées appelant des phrases simples ont été successivement présentées à des locuteurs sourds adultes maîtrisant parfaitement la LSF. Nous ne leur avons pas expliqué notre démarche dans le but de ne pas influencer leur « mise en signe » et ainsi obtenir une langue la plus spontanée possible.

Chaque séquence illustrée a donné lieu à une mise en langue par nos interlocuteurs, nous les avons classées selon plusieurs critères (type de verbe ; flexion verbale, transfert...).

Les illustrations ont été présentées par deux expérimentateurs différents.

## **4. Incidence de la flexion sur l'ordre des mots**

Voici ce que nous avons recueilli comme résultats à l'issue de nos premières expériences :

	Pas de flexion	Flexion verbale : influence de l'actant 1 (sujet)	Flexion verbale : influence de l'actant 2 (objet)
Transfert	OSV	OSV	SOV
Absence de transfert	OSV ou SOV	OSV	SOV

- Exemple avec transfert personnel sur [CHAT] (dans le tableau, « cas OSV » avec transfert et influence de l'actant 1 sur le prédicat) :

(1a) [SOURIS - position 1] [CHAT - prise de rôle] [(je) – MANGER - en direction de 1].

Nous avons identifié qu'en cas de transfert personnel, l'ordre OSV est plus fréquent. On peut voir là un principe de clarté. En effet, dans l'exemple (1a) nous pouvons parler de continuité thématique.

- Exemples d'accord dans un cas où le transfert n'est pas obligatoirement réalisé (dans le tableau, « cas SOV », transfert non réalisé, influence de l'actant 2 sur le prédicat) :

(1b) [SUJET (+ humain)] [POMME] [MANGER - (objet petit et rond) ]

Le prédicat [MANGER] va s'accorder avec l'objet : la configuration manuelle, le proforme<sup>1</sup> de la pomme est repris dans le verbe, conduisant à un ordre SOV.

Nous pouvons voir ici un principe d'économie linguistique dans lequel l'iconicité de cet énoncé se retrouve clairement. Non seulement nous pouvons dire qu'il y a continuité thématique (comme dans l'exemple (1a)) mais il y a en plus une reprise de la proforme (objet petit et rond) dans le prédicat [MANGER].

- En revanche, lorsque l'actant 1 (sujet) influe sur le prédicat, ce phénomène nous conduit généralement à l'ordre OSV, avec une reprise du proforme [OISEAUX (bec)] dans le prédicat :

(1c) [GRAINES] [OISEAUX] [(bec) - MANGER]<sup>2</sup>

Le principe d'économie, moteur du phénomène de la flexion verbale peut s'expliquer ainsi :

- Dans le cas où la flexion du prédicat est influencée par l'actant 1, c'est le proforme présent dans le sujet qui vient modifier le prédicat ;
- Quand la flexion du prédicat est induite par l'actant 2, c'est le proforme présent dans l'actant 2 qui vient modifier le prédicat. En cas d'absence de flexion et d'absence du phénomène de transfert, nous avons constaté que les deux ordres sont possibles et qu'ils peuvent apparaître alternativement.

---

<sup>1</sup> Reprise d'un aspect d'un objet par la forme correspondante, Cuxac, 2000

<sup>2</sup> On peut se poser la question dans ce type d'exemple de savoir s'il s'agit de [MANGER] fléchi ou bien d'un lexème à part entière du type [PICORER]. Ceci nécessite une étude toute particulière qu'il nous faudra envisager (leur forme dans une complétive, par exemple).

## **5. Ordre des signes : autres paramètres**

L'examen de l'ordre des signes dépend aussi de paramètres autres que ceux des transferts et de la flexion : on peut relever (nous ne nous étendrons pas dessus) des critères communicatifs et des critères sociolinguistiques.

### **5.1 Critères communicatifs**

Attachons-nous en particulier au phénomène de topicalisation : le topique choisit par le locuteur vient occuper la première place, formulation qui pourrait paraître ambiguë mais qui est neutralisée par la désignation spatiale, explicite, distingue les éléments. L'attribution de la fonction (agent, patient) est déduite de la désignation des éléments opérée dans l'espace de signation.

### **5.2 Critères sociolinguistiques**

Ces paramètres peuvent aussi être sociolinguistiques (cf Neidle et al. 2000). Nous pouvons distinguer, par exemple, l'influence de langue dominante. En effet, les informateurs peuvent être amenés à modifier leur langue des signes dans la mesure où ils sont interrogés par des examinateurs entendants afin d'être plus accessibles. Cela peut se voir au niveau de la structure phrastique et notamment au niveau de l'ordre des signes employé.

Autre paramètre à prendre en compte, le militantisme communautaire du locuteur. Parfois, pour se démarquer clairement du français (SVO), nous pouvons remarquer un emploi plus fréquent des structures de grande iconicité, des transferts, ce qui influe directement sur l'ordre des signes. Nous pourrions être amenés à observer une recrudescence de la structure OSV.

Il faut aussi prendre en compte l'influence du linguiste et le caractère formel de l'expérimentation qui risque de rendre les énoncés suscités lors des expériences moins naturels que des discours spontanés.

## **Conclusion**

Cette rapide présentation suggère qu'il existe bien un ordre des signes de la phrase simple en LSF. La problématique de la flexion en LSF entraîne plusieurs interrogations qu'il faudra résoudre à l'avenir : nous pouvons nous interroger sur la « valeur » de cette flexion<sup>3</sup>, la valeur grammaticale que l'on doit accorder aux proformes ? Ces proformes peuvent-ils avoir une existence indépendante et être plus que de simples morphèmes d'accord ? Ces morphèmes soumis à la flexion, à la variation constituent-ils une catégorie particulière de la LSF ? Voilà ce qui doit nous occuper dans un futur proche.

## **Remerciements**

Je tiens vivement à remercier mes informateurs sur la région bordelaise, entre autres Vincent Lafitte, Roger Rodriguez, Laurent Verlaine, pour leur patience et leur spontanéité face au protocole expérimental.

---

<sup>3</sup> Cette problématique est aussi présente dans les LO

Je remercie mes relecteurs, Christian Retoré, Renaud Marlet, Pierre Guitteny pour leurs remarques judicieuses.

Un merci aussi à Nausicaa Pouscoulous pour ses encouragements et ses conseils très utiles.

## Références

Comrie B. (1996), *Language universals and linguistic typology : syntax and morphology*, Oxford, Blackwell *Nom de la revue*, Vol. 24, pp.456-465.

Cuxac C. (1986), *La Langue des Signes Française : inventaire des classes syntaxiques*, *Modèles Linguistiques*, tome 8, n°1.

Cuxac C. (2000), *La Langue des Signes Française, les voies de l'iconicité : inventaire des classes syntaxiques*. *Faits de Langues*, Le Mans, Ophrys.

Greenberg J. (1963), *Some Universals of Grammar with Particular reference to the order of Meaningful Elements*, in *Universals of Language : report of a conference Held at Dobbs Ferry*, New-York, april 13-15, Ed. Joseph H. Greenberg, Cambridge, MIT Press.

Kegl J. (1976), *Relational Grammar and American Sign Language*, unpublished paper.

Massone M., Curiel M. (2004), *Sign Order in Argentine Sign Language in Sign Language Studies*, vol.5 n°1 fall 2004, Washington, D.C, Gallaudet University Press.

Neidle C., Kegl J., Maclaughlin D., Bahan B., Lee R. G. (2000), *The Syntax of American Sign Language : Functional and Hierarchical Structure*, Cambridge, MIT Press.